

Communiqué de presse

Le rapport Pronovost noyé par les propos vaseux du ministre Lessard.

Montréal, le 9 mars 2008, La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau - *Eau Secours!* dénonce l'immobilisme du gouvernement du Québec dans le dossier de l'agriculture. Le rapport Pronovost accumulera de la poussière pendant deux ans et la Coalition demande au gouvernement du Québec d'aller de l'avant dans ce dossier.

Alors que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Laurent Lessard se défend de vouloir mettre le rapport Pronovost sur les tablettes, il déclare qu'il donnera suite aux recommandations, mais qu'il n'y aura pas de nouvelle politique agricole avant deux ans. Cette déclaration démontre un grand manque de leadership.

Selon Martine Ouellet, vice-présidente à Eau Secours!, « *Il y a des règlements déjà établis qui ne sont pas respectés par certains où le gouvernement devrait agir. En 2006, 57 producteurs ont reçu 42 millions de dollars en aide financière même s'ils ne respectaient pas les règlements environnementaux. C'est scandaleux. Le ministre Lessard devrait au minimum s'engager à corriger cette situation tel que demandé dans le rapport Pronovost. Il y a là une absence totale de cohérence. C'est comme si un conducteur faisant de la vitesse sur l'autoroute recevait un boni à la place d'une contravention* ».

La Coalition trouve déplorable qu'après toutes ces discussions sur le dossier et qu'après toutes les recommandations du rapport, le ministre n'annonce pas d'action concrète avant 2010. Il prévoit même de nouvelles consultations, alors qu'il devrait maintenant passer à l'action. C'est une perte d'énergie, de temps et d'argent des contribuables.

Eau Secours! a produit un document d'analyse sur l'eau et l'agriculture **TerrEau Toxique Québécois** dans lequel on retrouve des recommandations afin d'assurer une meilleure protection de la qualité des eaux du Québec. Ces mesures pourraient être mises sur pied immédiatement. En voici quelques unes :

- Modifier le financement de manière à avoir une vraie écoconditionalité applicable dès maintenant, ce qui signifie l'arrêt du financement aux producteurs ne respectant pas la réglementation en vigueur.
- Octroyer les budgets nécessaires à l'embauche d'un nombre plus grand d'inspecteurs et leur donner le pouvoir d'émettre des constats d'infraction et des amendes suffisamment élevées pour être dissuasives.
- Remplacer l'approche ferme par ferme par une approche par bassin versant qui tient compte des besoins de protection des plans d'eau.
- Ramener à 2008 l'obligation pour un producteur de ne pas produire plus de déjections

animales que ce que ses terres lui permettent d'épandre.

- Augmenter la largeur des bandes riveraines sur lesquelles il devrait être interdit d'épandre à 10 mètres, et à 30 mètres dans le cas des plans d'eau d'importance.
- Modifier le *Code de gestion des pesticides* afin d'interdire l'épandage de pesticides à moins de 10 mètres des cours d'eau et d'interdire l'utilisation des plus nocifs d'entre eux.
- Ajouter d'autres normes de qualité de l'eau en plus de la norme phosphore (azote, pesticides, résidus de médicaments, pathogènes)

Pour la Coalition *Eau Secours!*, Il est primordial que le gouvernement fixe dès maintenant des objectifs mesurables de qualité de l'eau, ainsi que des objectifs quantifiables de réduction de la pollution des plans d'eau. Il ne doit pas attendre deux ans pour assumer son rôle de protecteur de l'environnement et de l'eau.